



26/2018

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON
Séance du 19 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit le 19 juillet, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

Présents : DESMAISON Bruno- DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier -- HO THAM KOUIE Sandra -- RAMALHO Irène – ROUX Marie-Elisabeth - VEYSSIERES Sylvie,

Absents excusés DOMINGIE Noël

Convocation du 05/07/2018

Nombre de conseillers en exercice : 08 - Nombre de présents:-07-

Nombre de votants 07

- **OBJET: Chemin « Le fournet »**

Vu l'article L161-3. du code rural

Vu l'article L 161-2 du code rural

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire expose au conseil municipal l'état du chemin rural du «Fournet » vers « Les Peyres ».

De nombreux randonneurs à pied, à vélo ou équestres utilisent ce chemin. Ce chemin étant fréquemment affecté à l'usage du public, il serait nécessaire de le nettoyer vu les plaintes de ces dits randonneurs.

Dans ce but, le conseil municipal décide de mandater un géomètre expert pour le piquetage de ce chemin avant d'entreprendre tout travaux d'entretien.,

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 26/07/2018
Le Maire
Bruno DESMAISON